

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 19 (1922)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

<i>Secrétariat :</i>	<i>Présidence :</i>	<i>Assurances :</i>
D ^r ROTSCHY, Cartigny (Genève).	A. MAYOR, juge, Novalles.	L. FORESTIER, Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse* ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

ANNONCES-SUISSES, S. A.,

Société Générale Suisse de Publicité, J. HORT, Lausanne.

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

N° 10.

OCTOBRE 1922

SOMMAIRE — Conseils aux débutants pour octobre, par SCHUMACHER. — Office du miel, par F. JAQUES. — Concours de ruchers en 1921 (suite et fin), par L. FORESTIER, président du Jury. — Pesées de ruches en septembre 1922. — Des rosées de miel, par Ch.-J. CHABOUDEZ. — Des reines et leur remplacement, par J. CACHOT, inst. — L'essaimage et son utilité, sujet présenté par M. Jos. WALTHER, de Delémont. — Les crimes de lèse-majesté, quelques mots de réponse du D^r BRUNNICH, Reuchenette. — Autofécondation des œufs dits vierges, par Louis-S. FUSAY. — Les ruches sous la neige. — Pro campagna. — Nouveau remède contre les piqûres, par H. PELLATON. — Nouvelles des ruchers. — Nouvelles des sections. — Dons reçus.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR OCTOBRE

Le charme est passé..., il ne reste plus que le devoir. Les colonies sont déjà concentrées, les sorties joyeuses des « buveuses de rosée » se font plus rares. Ce n'est plus guère que par des journées vraiment chaudes que nos butineuses sortent encore pour aller le matin au pollen et l'après-midi goûter aux prunes, pruneaux, poires, etc. Autour des pressoirs ; elles tourneront et beaucoup y trouveront leur mort ; moins habiles que les guêpes, dont le nombre s'est singulièrement accru ces dernières semaines, les abeilles s'engourdissent plus

rapidement dès que le soleil ne les réchauffe plus et tombent victimes de leur ardeur à chercher des provisions pour leur famille.

La semaine pluvieuse et froide du 10 au 17 a mis fin à la ponte et, dans les contrées où il n'y a pas de miellée, cette ponte a cessé plus tôt encore faute de provisions pour la soutenir. Dans nombre d'endroits il faudra donner au complet les provisions d'hiver soit 15 à 18 kg. — si vous ne voulez pas, en cas de printemps tardif, constater la mort par la faim de vos ruchées. Pour les colonies (spécialement dans le Jura et le Valais) qui ont pu profiter de la miellée, on conseille d'extraire deux cadres que l'on remet ensuite dans le nid à couvain ; on nourrit au sirop de sucre, pour remplacer le miellat qui passe pour défavorable à l'hivernage ; il provoquerait la dysenterie. Ce n'est pas une besogne bien agréable à cette saison et dans les régions où les sorties d'hiver sont fréquentes, je crois que l'on peut se passer de cette opération.

L'important c'est que nos troupes aient de la nourriture, miel et pollen, en suffisance. Si vous n'avez pas un grand nombre de ruches encore, vous pouvez resserrer vos colonies sur 8 ou 6 cadres ; elles n'en hiverneront que mieux ; mais prenez bien soin de ces rayons que vous aurez sortis, ils deviennent facilement la proie de diverses vermines et des souris qui ont rapidement fait de ces belles réserves un carnage désastreux.

Avant l'arrivée des pluies et des neiges, faites une revue des toits de vos ruches ; l'humidité est plus pernicieuse que le froid et les gouttières ne conviennent pas plus à nos abeilles qu'à nos rhumatismes ; de plus la pourriture envahirait ainsi rapidement le bois de la ruche ; abaissez les grilles du trou de vol pour empêcher les souris d'aller passer confortablement l'hiver dans un nid bien chaud et tout parfumé de miel.

En un mot, veillez au bien-être de ces chères avettes qui vous ont procuré bien des joies durant cette saison et qui sont prêtes à vous en redonner tout autant dans quelques mois.

On va chercher souvent bien loin et avec beaucoup de peine des choses que l'on a tout près. Cet été nous avons utilisé pour notre enfumoir, étant à court de bois pourri, un combustible à la portée de chacun mais que nous n'avions pas encore vu mentionner dans la liste, nombreuse autant qu'hétéroclite, des matières *ad hoc*. C'est la vulgaire « pive » ou cône de sapin. Elle brûle très lentement, répand une odeur qui n'a heureusement rien de commun avec celle des vieux chiffons. Faites-en une provision, car il faut qu'elle soit bien sèche et je suis persuadé que vous serez enchanté de ce moyen de vous entourer de nuages protecteurs et odorants.

Je me permets, en terminant, de remercier ceux qui ont bien voulu répondre à l'appel de St-Loup par lequel je finissais mes conseils de septembre ; il en reste encore beaucoup qui ont sans doute l'intention de donner quelque chose ; je les prie de bien vouloir se hâter, car nous désirons clore la souscription.

Daillens, 20 septembre.

Schumacher.

OFFICE DU MIEL

Le marché du miel en Suisse est encore un peu encombré par les stocks, plus ou moins avariés, de l'importation, de 1920 et 21.

La situation est cependant meilleure que l'année dernière au point de vue de l'écoulement des miels indigènes, sauf peut-être dans quelques districts du pied du Jura vaudois où la récolte 1922 est très abondante.

L'abaissement des prix dès le premier printemps a eu pour effet d'empêcher sensiblement l'importation des miels de table et d'encourager la consommation de nos produits qui diminuait d'une façon inquiétante.

Bien que le miel de deuxième récolte ne se vende pas avec la rapidité désirable, il ne faut pas se laisser alarmer, mais il faut condamner les froussards qui vendent à tout prix faisant ainsi un tort considérable à l'ensemble de l'apiculture.

Si la vente n'est pas très rapide ceci tient surtout à la situation économique générale peu brillante qui commande aux acheteurs la circonspection dans la mobilisation de leurs capitaux disponibles. Ceux qui avaient l'habitude de faire chaque année leurs provisions complètes au moment de l'extraction, n'achètent aujourd'hui que des quantités diminuées pour satisfaire les besoins immédiats, ceci au grand désagrément des gros producteurs qui étaient habitués de vendre en un seul lot.

D'après les transactions faites par l'Office et les renseignements qui nous parviennent journellement, nous pouvons recommander la patience, parce que nous prévoyons que les demandes continueront dans le cours de l'hiver, car malgré la diminution de la consommation, la concurrence des produits composés et l'importation déjà bien ralentie, nous voyons s'affirmer cette tendance des acheteurs à ne pas faire de grosses provisions.

D'après les renseignements que nous avons, la production en Suisse allemande est de 10 kg. en moyenne par ruche, ce qui donne

environ 2000 q^m. En Suisse romande la moyenne est de 30 kg. par ruche, 20 kg. en plaine et 40 le long du Jura, soit environ 1500 q^m.

Ces chiffres additionnés atteignent à peine la moitié de la consommation d'avant guerre.

Que faut-il donc déduire ?

C'est évidemment l'état d'incertitude de l'ensemble de la situation économique qui manifeste son influence jusque dans les plus petits détails du commerce et de la consommation, et nous passons sans transition d'une période agréable à une période d'incertitude.

Pendant la guerre, la Suisse était envahie par toutes sortes de gens, désirables et indésirables, internés, embusqués, macaques. Cet afflux de population qui est venu subitement nous mettre presque hors de nos (lambris), pour user nos draps et nos cartes de pain, alors que les denrées alimentaires étaient rares, a eu pour effet de doubler les besoins de ravitaillement. Les demandes étant plus fortes que les offres, nous avons assisté tout naturellement au renchérissement du coût de la vie et c'est ainsi que nous avons vu les prix du miel monter, monter... à une hauteur inespérée.

Cette situation ne pouvait pas durer.

Avant la guerre l'importation du miel — toujours réglée sur les besoins de ravitaillement et dépendante de la production indigène — variait de 2 à 5000 q^m. et ne faisait que compléter les besoins sans nuire à notre apiculture, puisque les changes n'étaient pas dépréciés et maintenaient un certain équilibre.

En 1919, alors que les besoins augmentaient, mais étaient encore compensés par la belle récolte de 1918, nous voyons le chiffre d'importation atteindre son maximum d'avant guerre.

En 1920, l'importation fait un grand saut en avant et atteint un record.

A ce moment les consommateurs étaient encore dans l'aisance par le produit du travail intensifié pendant la guerre, les prix se maintinrent haut, mais nos hôtes commençaient d'évacuer notre sol et la crise industrielle accentuait ses effets déplorable.

En 1921 les usines ferment leurs portes, l'argent manque, le miel est partiellement remplacé par une production artificielle, le pays est complètement évacué de nos hôtes, d'où diminution de l'importation qui tombe immédiatement au chiffre des entrées d'avant guerre et fléchissement sensible des prix du miel.

Or, en baissant les prix dès le premier printemps

à fr. 3.50	pour	quantités de	20 à	100 kg.
à fr. 3.30	»	»	»	100 à 500 kg.
à fr. 3.10	»	»	»	500 à 1000 kg.

la Société romande a remédié dans une large mesure à la situation anormale qui se préparait. En mettant ainsi les prix du miel en relation avec la valeur des autres denrées alimentaires nous avons eu comme résultat : 1° de faire diminuer sensiblement l'importation des miels de table et la fabrication des produits composés, mielline, etc. ; 2° de revivifier un peu la consommation du miel, ralentie par les effets de la crise industrielle et agricole et par la diminution du chiffre des consommateurs.

Sans doute la situation est loin d'être normale, mais le consommateur ne peut pas se passer des produits primaires et comme la production indigène du miel ne suffit pas à la consommation, même si celle-ci diminue de moitié, nous devons donc être raisonnables et solidaires les uns des autres en observant une stricte discipline pour la vente.

Malheureusement l'apiculteur est un être sensible et impatient, dès qu'il constate que son miel est plus de huit jours dans son maturateur ou dans ses bidons, il a la frousse et il se débarrasse à tout prix d'une récolte encombrante, surtout une année comme celle-ci où les veinards inconscients qui habitent le pied du Jura vaudois, nous font un tort considérable en réalisant leur abondance à des prix déplorables.

Nous recommandons donc la patience pour la raison même que l'état incertain des affaires en général empêche les grosses transactions habituelles au moment de la récolte.

Les besoins reviendront à brève échéance et l'écoulement de la récolte 1922 se fera nécessairement dans de bonnes conditions si l'apiculteur le veut et veut être tout simplement un bon sociétaire, solidaire et dévoué.

Office du Miel : *F. Jaques.*

CONCOURS DE RUCHERS EN 1921

(Lausanne et environs — Haute-Broie).

Rapport du président du Jury

(SUITE ET FIN)

Les 4 apiculteurs suivants, faisant partie de la section de la Haute-Broie et qui ont participé au concours, sont des débutants, puisqu'ils n'ont des abeilles les uns et les autres que depuis 1919.

Ils désiraient la visite du Jury pour recevoir des conseils pratiques plutôt que pour obtenir une récompense.

M. E. Gilliéron, à Vuibroye, ne possède encore que 8 colonies logées en D.-B. qu'il a fabriquées lui-même, si nous ne faisons erreur, et qui pèchent un peu quant aux mesures intérieures. Ce nombre s'augmentera petit à petit, car la contrée est mellifère et l'ambition de l'apiculteur non encore réalisée. Nous aurons en M. Gilliéron un excellent apiculteur, car sa manière d'opérer est douce et calme. Les populations sont assez belles ainsi que les reines qui continuent leur ponte et les provisions sont abondantes. Les bâtisses par contre laissent à désirer, l'apiculteur devrait les surveiller davantage pendant leur construction, les retourner souvent pour qu'elles soient bien droites. Le matériel ne comprend que l'extracteur, un couteau à désoperculer et un enfumoir ; le miel est bien épuré. Quelques notes et un embryon de comptabilité. Le tout est propre.

Il est récompensé par :

Populations	9	Habitations	8	Miel	10
Bâtisses	7	Propreté	8	Cire	—
Reines, couvain	9	Matériel	7	Notes, compt.	7
Provisions	10	Connaiss. prat.	9	Ensemble	7

Total : 91 points.

Médaille de bronze. Diplôme de III^{me} catégorie.

* * *

M. E. Boudry, à Oron-le-Châtel, vient de se construire un rucher-pavillon qui pêche par son exigüité et par le nombre des ouvertures. Il y a placé ses 6 colonies logées en D.-B. et fait là son apprentissage apicole. Aidé de son père en qui il a trouvé un collaborateur dévoué et zélé, il est en train de devenir un bon apiculteur, il lui manque pour l'instant la pratique et l'expérience, mais ce sont des qualités qu'on acquiert, dans notre partie surtout, avec le temps et à ses dépens. Les colonies, les bâtisses sont belles, les reines bonnes, le couvain normal et les provisions abondantes. Habitations quasi neuves, très propres en dehors comme en dedans ; matériel réduit pour l'instant au strict nécessaire. Beau miel et assez belle cire. Notes un peu sommaires pour chaque colonie, comptabilité ébauchée.

Nous conseillons vivement à ce jeune collègue de voir d'autres apiculteurs dans leurs ruchers, de travailler avec eux, de les écouter ; il a besoin de directions, c'est ainsi qu'il acquerra ce qui lui manque. Qu'il n'oublie pas non plus que le bibliothécaire sera heureux de se mettre à sa disposition.

Il lui est donné :

Populations	9	Habitations	9	Miel	10
Bâtisses	9	Propreté	9	Cire	8
Reines, couvain	9	Matériel	6	Notes, compt.	7
Provisions	10	Connaiss. prat.	8	Ensemble	7

Total : 101 points.

Médaille d'argent. Diplôme de III^{me} catégorie.

* * *

M. H. Brun ne croit pas, comme d'autres apiculteurs, que les trépidations des trains nuisent aux abeilles. Il pense en sa qualité de chef de gare, que s'y étant habitué lui-même, les avettes peuvent en faire autant et les faits semblent lui donner raison puisque ses 5 ruchées sont magnifiques, avec de bonnes reines, du beau couvain, d'abondantes provisions mais aussi avec des rayons laissant un peu à désirer, ce qui n'est pas imputable aux locomotives. Les habitations sont propres, en bon état, le matériel presque complet, et la manière d'opérer assez satisfaisante. Miel bien épuré, une petite provision de cire fondue et en feuilles. Notes et comptabilité assez bien tenues.

Le Jury lui accorde :

Populations	10	Habitations	8	Miel	10
Bâtisses	7	Propreté	9	Cire	6
Reines, couvain.	9	Matériel	9	Notes, compt.	9
Provisions	10	Connaiss. prat.	8	Ensemble	8

Total : 103 points.

Médaille d'argent. Diplôme de III^{me} catégorie.

* * *

M. F. Kohler est déjà un très bon apiculteur, il ne lui manque qu'un peu d'expérience, de cette expérience acquise par le fait de voir ses colonies pillées, ou périlcliter sans cause apparente, de laisser les essaims s'échapper, de penser que la récolte manque, que l'orphelinage retarde le développement des colonies, etc., enfin les mille déboires qui fondent sur le pauvre apiculteur. Les 9 colonies logées en D.-B. dont se compose son apier sont à peu près neuves, propres et bien conduites ; on y compte quelques essaims fort beaux, d'excellentes reines avec du couvain normal et de bonnes provisions ; les bâtisses laissent à désirer. Le matériel se complète chaque année, le miel est très propre, la cire bien épurée. Chaque colonie a ses notes, la comptabilité est bonne. M. Kohler a commencé l'élevage des reines et son intention est d'en faire le commerce.

Le Jury s'arrête à :

Populations	10	Habitations	9	Miel	10
Bâtisses	8	Propreté	9	Cire	9
Reines, couvain	9	Matériel	7	Notes, compt.	9
Provisions	10	Connaiss. prat.	9	Ensemble	8

Total : 107 points.

Médaille d'argent. Diplôme de III^{me} catégorie.

Le président du Jury :

L. Forestier.

Concours de ruchers en 1921 (Lausanne et environs, Haute-Broye.)

Tableau de récapitulation.

APICULTEURS	DOMICILES	Nombre de ruches	Catégorie	Populations	Bâtisses	Reines Couvain	Provisions	Habitations	Propreté	Matériel	Connaissances pratiques.	Miel	Cire	Notes, comptab.	Ensemble	Total	RÉCOMPENSES	
																	Médailles	Diplômes
Gilliéron Emile,	Vuibroye.	8	III	9	7	9	10	8	8	7	9	10	—	7	7	91	Bronze.	de III ^e catégorie.
Borgeaud Louis,	Morens.	15	II	10	9	9	10	8	8	6	10	10	9	—	8	97	Bronze.	de II ^e »
Lambelet Louis,	Vers-chez-les-Blancs	30	I	10	9	9	10	7	8	7	10	10	9	—	8	97	Bronze.	de I ^{re} »
Paquier Victor,	Denges.	13	II	9	10	9	10	9	9	7	9	10	9	—	8	99	Bronze.	de II ^e »
Porchet Emile,	Savigny.	16	II	9	8	9	10	7	9	6	10	10	8	7	7	99	Bronze.	de II ^e »
Boudry Emile,	Oron-le-Châtel.	6	III	9	9	9	10	9	9	6	8	10	8	7	7	101	Argent.	de III ^e »
Brun Henri,	»	5	III	10	7	9	10	8	9	9	8	10	6	9	8	103	Argent.	de III ^e »
Meystre Julien,	Poliez-le-Grand.	21	I	10	10	8	10	8	9	6	10	10	9	6	8	104	Argent.	de I ^{re} »
Bretagne Charles,	Lausanne.	53	I	10	7	9	10	10	6	9	9	10	9	10	8	106	Argent.	de I ^{re} »
Kohler Frantz,	Oron-le-Châtel.	9	III	10	8	9	10	9	9	7	9	10	9	9	8	107	Argent.	de III ^e »
Reinhardt Otto,	Prilly.	45	I	9	10	8	10	9	10	9	8	10	10	10	9	111	Or.	de I ^{re} »
Rossier Auguste,	Denges.	21	I	9	10	9	10	10	9	9	10	10	9	10	9	114	Or.	de I ^{re} »
Chapuisat Auguste,	Aclens.	31	I	9	10	10	10	10	10	9	10	10	10	10	9	117	Or.	de I ^{re} »

Pesées de nos ruches sur balance en septembre 1922

STATIONS	Altitude mètres	Force de la colonie	Augmentation Grammes	Diminution Grammes	Journée la plus forte Grammes	DATE	Augmentation nette Grammes
Premplouz (Valais)	880	D.-B. forte	7200	3500	—	—	aug. 3700
St-Luc »	1650	» »	—	—	—	—	—
Outre-Vièze »	401	» très forte	6750	6200	3000	1 août	aug. 550
Bulle (Fribourg)	780	» moyenne	3500	2000	2000	1 »	» 1500
Dompierre »	475	» bonne	nourri	nourri	nourri		
Conches (Genève)	430	D. (13 ^e) moyenn ^e	350	2850	200	21 »	dim 2500
Châtelaine »	430	D.-B. très forte	1800	4700	600	1 »	» 2900
Sullens (Vaud)	603	D.-T. moyenne	1500	2200	400	5 »	» 700
Chavannes ^s /Laus ^{ne} .	385	D.-B. bonne	400	2300	400	8 »	» 2500
L'Abergement	659	D.-T. »	27300	1300	2800	21 »	aug 26000
Coppet (Vaud)	380	D.-B. bonne	6700	3700	2900	1 »	» 3000
Coffrane (Neuchâtel)	800	D.-T. (13 ^e) moy ^e	21900	2400	3900	1 »	» 19500
Cernier »	834	D.-B. moyenn ^e	29650	2800	3650	1 »	» 26850
Le Locle »	915	» »	10200	2300	1750	21 »	» 7900
Cressier »	425	» bonne	56800	3500	5100	1 »	» 53300
Buttes »	700	» »	16900	3300	2400	4 »	» 13600
Tavannes (J.-B.)	761	» moyenne	22550	3200	3100	1 »	» 19350
Cormoret »	711	» bonne	34200	4200	5200	14 »	» 30000
Glovelier a) »	515	» moyenne	42800	6200	4800	14 »	» 36600
» b) »	»	» bonne	27450	4450	3500	6 »	» 23000

DES ROSÉES DE MIEL

J'ai lu avec attention, dans le *Bulletin* de juillet 1921, un article signé J. Keller et comme l'article annonçait une suite, j'ai attendu en comptant que M. Keller nous donnerait ses conclusions.

Dans son article M. Keller se demande d'où vient ce miel qu'on rencontre sur les feuilles des arbres, sur les gazons, etc. ? Est-il végétal ou provient-il d'une source animale ? Il répond ainsi :

Les botanistes répondent résolument à cette question en disant que cette substance sucrée est l'exsudation des plantes. Il cite des auteurs qui ont soutenu cet argument même parmi des entomologistes. Ensuite M. Keller nous dit que l'origine animale de la miellée a été si souvent constatée qu'elle est acceptée de nos jours comme un fait acquis. Il semble même appuyer ce dernier argument par une observation personnelle. « Etant attiré vers un érable faux platane par le joyeux bourdonnement des abeilles, il fut stupéfait de trouver sur une grappe de fleurs plus de quarante pucerons ; il en constata autant et même plus sur d'autres grappes ; d'où il conclut que l'arbre étant infesté par une foule considérable de pucerons qui pouvaient bien, par leurs excréments, produire la rosée de miel dont les feuilles, etc., étaient couvertes.

Jusqu'ici je pensais que M. Keller aurait cherché à étendre ses observations et constater depuis ce printemps passé que ses conclusions, probables, n'étaient pas fondées, car je crois, ou plutôt, je suis certain que si M. Keller visite son érable, ou d'autres, durant le printemps et l'été il observerait que :

1° Pendant la saison des fleurs les abeilles visitent régulièrement, par le beau temps, les érables.

2° Que rarement il y trouvera des pucerons.

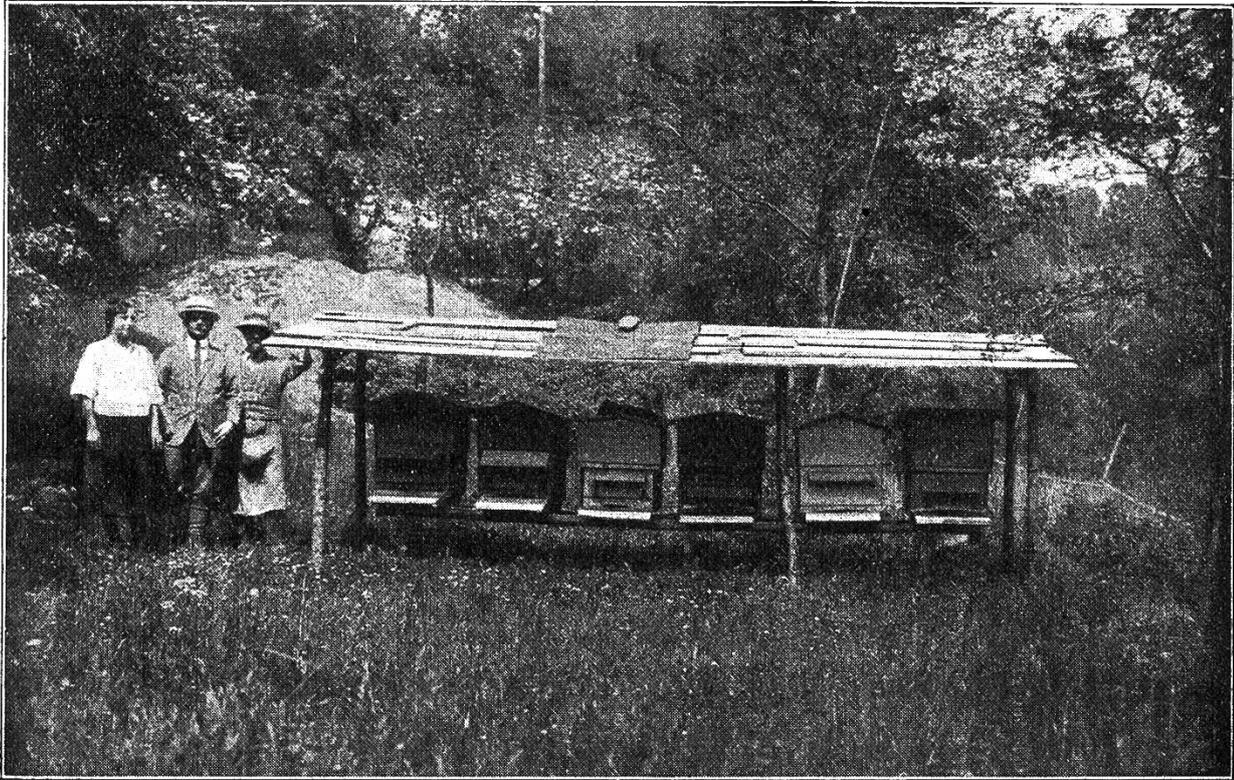
3° Que s'il y rencontre des pucerons il pourra ne pas trouver de miellat, ou s'il en trouve ce sera par petites places bien déterminées et de petites sources très abondantes.

4° Que pendant le printemps ou l'été les feuilles de l'érable présenteront des traces de matière sucrée, sans qu'il y ait traces de pucerons.

5° Qu'enfin hors la saison des fleurs les abeilles ne visiteront pas l'érable couvert de miellée ou miellat de pucerons.

Voici plus de cinquante ans que je m'intéresse à la question des rosées de miel ; pour commencer j'ai consulté des personnes qui s'occupaient à cette époque de botanique ; leur opinion était que les végétaux transsudent des liquides sucrés dont la cause est attribuée

à un refroidissement subit de la température. Ils raisonnaient ainsi : Pendant les chaleurs, les vaisseaux des feuilles et des bourgeons tendres des végétaux, gonflés par l'abondance de la sève, se trouvent



Rucher de MM. Wittenbach et Geymet, débutants, à Prilly.

comprimés par un refroidissement et éclatent ; puis la sève s'écoule ou est projetée par les blessures.

On pourrait admettre un autre raisonnement plus logique car s'il en était vraiment ainsi : les vaisseaux contenant la sève montante et d'autres la sève descendante dans le pétiole des feuilles et les bourgeons tendres pourraient subir les mêmes effets et produire un liquide bien différent.

On sait que la sève montante n'est que de l'eau contenant diverses matières minérales ; et qu'après son passage dans la feuille du végétal elle est convertie en matière propre à nourrir la plante et le fruit.

On sait aussi que, sous l'influence de la lumière solaire, certains organes de la feuille convertissent la sève d'abord en amidon puis en sucre.

Ces deux conversions ou ce sucre forment-ils l'aliment complet, assimilable à la plante et au fruit, ou doivent-elles être suivies d'une troisième et peut-être d'une quatrième conversion ?

Dans le premier cas ce serait par excès de nourriture que la plante rejeterait en partie et produirait les miellées. Mais nous avons

eu des miellées par de grandes sécheresses, soit en des moments où la sève aurait plutôt fait défaut ; par exemple en 1893, sauf le sapin blanc, je n'ai pas rencontré une espèce d'arbre ou d'arbuste dans nos forêts, dans les haies, et beaucoup d'espèces d'herbes qui n'aient présenté des gouttes de miellées ; d'autres années les sapins blancs maintenaient leur miellée par des sécheresses de six semaines à deux mois. Donc ce ne doit pas être un excès de sève qui est cause de la miellée.

Le second cas, soit que la sève convertie en sucre n'est pas complètement élaborée. Il faudrait donc qu'avant de sortir de la feuille, la sève subisse une ou d'autres conversions. Pour cela il faut à la feuille d'autres organes que ceux avec lesquels elle a formé du sucre. Mais, si ces derniers organes, par un état atmosphérique quelconque, par exemple le froid à un tel degré, des brouillards, des coups de soleil, etc. ; je dis que si ces organes subissaient des avaries, ne pouvant, ou qu'en partie, remplir leur rôle, inmanquablement une partie de la sève serait rejetée par la plante et constituerait la miellée.

Je prévois ainsi que les causes de la miellée doivent être nombreuses et que les végétaux sont plus ou moins sensibles à l'une ou l'autre de ces causes.

Chaque année nous avons de la miellée ; les tilleuls, les crables, les noisetiers, les sureaux, les ronces et bien d'autres donnent de temps à autre des traces de miel, mais de toutes ces miellées-ci aucune ne convient aux abeilles ; elles les dédaignent complètement.

Les plantes sur lesquelles nos abeilles butinent aux miellées, sont : d'abord l'épicéa, vers la fin mai, en juin et juillet, et lorsque le sapin blanc donne l'épicéa continue ordinairement. Ensuite :

Le pin gras qui en 1918 a occupé nos abeilles pendant le mois de juillet. En août le sapin blanc aurait donné, mais les guêpes ont pris le dessus et nos abeilles ont dû rester à la maison.

Le sapin blanc donne par les premiers jours chauds qui suivent les gelées qui se produisent depuis la fin mai, suivant que la végétation et plus ou moins avancée, jusqu'en septembre.

Enfin le chêne qui donne en juin par moments et durant les miellées de sapins blancs, mais seulement pour une partie des sujets.

Examinons maintenant l'hypothèse suivant laquelle les rosées de miel seraient produites par des insectes : pucerons, poux ou punaises !

On connaît environ une cinquantaine d'espèces ou variétés d'insectes plus ou moins nuisibles aux diverses espèces d'arbres de nos forêts. Chaque essence a ses ennemis propres, mais tous ceux-ci ont leur époque régulière de reproduction et chaque année ils se reproduisent en plus ou moins grande quantité. toutes ces espèces ont leur rôle assigné et le remplissent régulièrement en proportion du nom-

bre des individus. Les poux, les pucerons, les punaises apparaissent aussi chaque année à leur époque propre, Alors comment peut-on admettre que ceux auxquels on attribue la production des rosées de miel peuvent varier de un à quatre ans dans leur période de reproduction, en se reproduisant chaque année ou chaque deuxième année on aurait des miellées plus ou moins fortes, mais régulièrement.

On pourrait aussi admettre que ces précieux poux, pucerons, etc., arrivent chez nous par migration ; mais d'où viendraient-ils ? Si par exemple, on nous disait : Dans la Forêt-Noire, chaque année il y a des rosées de miel, ce sont des pucerons, etc. qui les produisent et certaines années ces insectes se multiplient de telle façon qu'une partie émigre et envahit les forêts des autres pays. Il n'en est pas ainsi et les arbres de la Forêt-Noire sont comme les nôtres pour produire du miel, ils doivent se soumettre aux caprices de l'atmosphère. D'ailleurs, il faudrait que nos forêts fussent envahies d'une terrible quantité d'insectes pour produire une aussi prodigieuse quantité de miel. Il faudrait que les arbres en soient couverts, mais si on cherche on rencontre parfois un sale pou se vautrant dans le liquide qui s'écoule par un bourgeon, mais seulement après une quinzaine de jours que la miellée donne ; ce qui prouve que l'insecte se nourrit du liquide plutôt que de le produire.

Pour terminer, je répète que nos abeilles n'ont que faire du miel de pucerons ou autres insectes ; que lors même qu'elles le ramasseraient, on le rencontre si rarement et en si petite quantité qu'elles ne pourraient en faire de provisions et qu'enfin par les années de grande disette, elles ne ramassent même pas celui qui se produit sur les feuilles des végétaux, parmi lesquelles je cite l'érable, dont le plane, le sycomore, l'érable champêtre, le tilleul, le prunier, le noisetier, la ronce, le sureau, etc.

Miécourt, août 1922.

Ch.-J. Chaboudez.

DES REINES ET DE LEUR REMPLACEMENT

Rapport présenté à l'assemblée de la Fédération Jurassienne
le 13 août 1922, à Tramelan.

Messieurs,

Disons tout d'abord que mon exposé s'adresse aux jeunes apiculteurs, aux débutants, à ceux qui en sont encore à chercher leur voie en apiculture. Les vieux mouchiers, eux, n'ont plus besoin de mes lumières. Je ne veux pas dire par là qu'ils savent tout. L'art apicole est en marche ; nos maîtres en apiculture sont soucieux de perfec-

tionner encore les méthodes employées ; en outre, de temps à autre, les chercheurs, ceux qui sondent les mystères que l'on découvre dans les mœurs des abeilles, font une découverte qui vient jeter un nouveau jour dans les questions apicoles. Je n'ai pas la prétention de vouloir venir faire la leçon aux vieux mouchiers, parce qu'ils ont plus d'un tour dans leur sac. Une longue expérience leur a appris à connaître l'abeille. Ils en savent plus long que vous ne le pensez sur ses mœurs, sur son caractère et sur ses instincts. Dieu sait combien de fois ils ont ouvert leurs ruches pour y faire des observations sur les choses surprenantes qui caractérisent la vie d'une ruche où des milliers d'insectes infatigables travaillent si activement sous forme de république sans que jamais une plainte ne se fasse entendre dans la ruche. Depuis longtemps, l'expérience a appris aux vieux mouchiers que pour en imposer aux abeilles et éviter des piqûres, il n'y a rien de tel que de traiter les abeilles avec beaucoup de douceur, mais aussi avec une grande fermeté et de se laver avec un savon agréable avant d'entreprendre une manipulation. Ils ne procèdent pas à l'aventure. Avant d'ouvrir une ruche ils ont réfléchi. Ils ont passé en revue le travail qu'ils vont opérer à tel point qu'ils ont prévu toutes les surprises qui pourraient se révéler dans le cours de la manipulation. On ne les verra jamais batailler avec leurs mouches, exposer une ruche au pillage et par là amener la destruction d'une reine, écraser des abeilles ni amener le refroidissement du couvain. La prudence est de règle chez eux ; ils savent qu'on ne joue pas avec les abeilles. Ceci m'amène à dire aux novices : Allez chez les vieux mouchiers, voyez comment ils procèdent, questionnez-les et cherchez à les imiter. C'est une bonne école pour vous.

Entrons maintenant dans notre sujet :

Pourquoi des particuliers tiennent-ils des abeilles ? c'est, me direz-vous, pour avoir du miel. Justement. Il est vrai que la passion du métier y est bien aussi pour quelque chose. Qui a bu, boira ! Dans le même ordre d'idées, celui qui a tenu des abeilles ne peut plus s'en départir. Il y a un charme à les soigner et à voir travailler ces bestioles. Elles tiennent dans la vie du mouchier une place qui ne peut rester vide sans qu'il y ait regret et ennui. Et les piqûres ? me direz-vous. Ça ne compte pas chez un vieux mouchier ; il ne fait seulement plus la grimace quand par hasard il arrive à en récolter. Voyez le paysan. Il a une pièce de bétail. Il veut qu'elle prospère. Il lui prodigue les meilleurs soins. Il la nourrit copieusement ; il lui donne une bonne litière ; il l'étrille. Pourquoi tant de peines ? Pour que sa bête donne du lait ou fasse de la viande. Eh bien, imitons le paysan. Procurons à nos abeilles bon gîte, bonne nourriture et le reste, si nous

voulons qu'elles nous donnent du miel. Celles-là ne se laisseront pas engraisser. Jamais vous n'arriverez à leur faire faire du lard. Elles sont trop actives. Elles se feront plutôt mourir, les pauvrettes, pour accomplir la tâche qui leur incombe. Elles donnent à leurs maîtres et à tous les hommes un bel exemple de labeur d'où est né le proverbe : « Paresseux, va voir la diligente abeille. Elle t'apprendra que chez elle on ne souffre ni désordre, ni licence, ni chômage. » Malgré cela, on trouve encore par le monde des propriétaires d'abeilles qui ne sont prêts à mettre la main à leurs ruches que lorsqu'il s'agit de les *châtrer*. Je ne leur en fais pas un crime de prélever du miel. Moi aussi, je *châtre* les abeilles. Mais, de grâce, faisons-le dans de bonnes conditions. En d'autres termes, nos efforts doivent tendre à ce que l'opération soit rémunératrice et non pas à ce que, tout compte fait, nous nous trouvions en déficit. S'il en devait être ainsi, au diable le métier. C'est d'ailleurs ce qui ne manque pas d'arriver pour un bon nombre de gens qui, à la suite des déboires en apiculture, jettent le manche après la cognée.

Les Cerlatez, le 28 juin 1919.

Cachot, J., inst.

(*A suivre*).

L'ESSAIMAGE ET SON UTILITÉ

Sujet présenté à la réunion des apiculteurs jurassiens le 13 août 1922
à Tramelan, par M. Jos. Walther, de Delémont.

Après le long sommeil de l'hiver, lorsque la nature se réveille une nouvelle vie aussi réapparaît dans nos ruchers. Quel plaisir de voir par les beaux jours ensoleillés nos abeilles faire leurs premières sorties. L'apiculteur soucieux, avec la joie au cœur, reste souvent des heures entières à regarder les allées et venues de ses mouches, tout en faisant ses observations, et en pensant aussi au plaisir que vont lui procurer ses chers petits êtres.

Les colonies pourvues de jeunes reines et d'abondantes provisions, se développent rapidement.

Tous les êtres animés semblent posséder un moyen quelconque de se reproduire, afin de se conserver, et c'est tout particulièrement dans les différents tributs des insectes que nous trouvons une grande diversité de voies et moyens propres à l'accomplissement de cette œuvre.

Dans le micro-organisme nous voyons que les formes les plus simples de la vie animale se contracte par leur milieu jusqu'à se sectionner en deux parties : au bout de quelque temps chacune des par-

ties de ces nouveaux êtres se subdivise à son tour et ainsi de suite. Chez les abeilles un phénomène presque semblable se produit. « C'est l'essaimage. »

On a soigneusement observé l'essaimage avec le désir d'en découvrir la cause ; c'est-à-dire, savoir si c'est parce qu'une partie des abeilles ne se trouvant plus bien dans leur ruche, cherche à améliorer leur situation, ou bien si c'est parce que la reine quitte la ruche pour une raison à elle connue (parce qu'elle n'a pas assez de place pour déposer ses œufs) et alors les abeilles la suivent simplement par une sorte d'instinct naturel puisqu'elle est la mère de la colonie à une condition absolue de sa prospérité. Après avoir vu sortir un grand nombre d'essaims et avoir constaté que la reine était des dernières à quitter la ruche, on en a conclu que les ouvrières marchaient de l'avant et que la reine suivait comme par ordre de service dans la mêlée générale. D'une façon ou d'une autre ceci ne prouve rien. La reine peut pousser les ouvrières à essaimer sans quitter du tout elle-même la ruche. Il arrive parfois que des essaims sortent sans emmener de reine, ceux-là reviennent habituellement à la ruche pour recommencer une sortie le lendemain.

On croit que le manque de place est la cause de l'essaimage ; les abeilles essaiment souvent quand leur ruche n'est qu'en partie pleine.

Monsieur le pasteur Gerstung, grand apiculteur expérimenté dit ceci : « Une colonie possédant une bonne reine et beaucoup de provisions arrive rapidement à un certain point de développement. Elle possède un très grand nombre de jeunes abeilles, soit des nourrices, trop de nourrices pour les larves à nourrir. Pourtant celles-ci possèdent le besoin de préparer de la bouillie mais l'occasion de l'employer manque. Elles sont prises d'un malaise. Pour remédier à celui-ci elles construisent des cellules de reines spacieuses dans lesquelles elles ont alors l'occasion de déposer cette bouillie. Ces larves privilégiées sont nourries d'une pâte abondante substantielle.

La reine ne voit pas avec plaisir ces cellules. Si elle le pouvait elle détruirait la membrane de cire qui protège les jeunes reines. Mais les ouvrières sont là, elles surveillent jalousement le berceau de la mère future. Alors sentant sa succession prochaine et lorsque la première cellule est operculée, la vieille souveraine décide son départ.

Une partie des abeilles de la ruche quitte avec elle pour aller recommencer ailleurs une existence nouvelle.

Monsieur le pasteur Gerstung a-t-il raison ? C'est possible, mais il y a là un champ d'étude important.

Disons que les abeilles essaiment parce qu'il est dans les desseins du Créateur d'empêcher l'extinction de leur race.

Les abeilles avant leur départ remplissent leur poche de miel pour pouvoir subsister plusieurs jours, et la multitude prend son élan, tourbillonne un instant dans l'espace, et enfin se pose en grappe à une branche d'arbre, etc. Quelle joie pour l'apiculteur. La capture d'un essaim est très simple quoique certaines personnes y trouvent de grandes difficultés.

Pour cueillir un essaim on utilise une caissette dans laquelle on placera des rayons, 3 ou 4. Une simple caissette légère, de 30 à 40 cm. de diamètre et 30 cm. de hauteur rendra le même service.

L'essaim bien réuni à la branche, on tient avec une main la caissette, de l'autre on secoue fortement la branche. Les abeilles tombent dans la caissette. Ne nous occupons pas de celles qui s'envolent et qui tombent sur le sol.

La caissette est placée à terre et recouverte en partie. Immédiatement, les abeilles rejoignent celles qui sont déjà dans la caisse, attirées par le bruit de ces dernières. Quelques minutes, et toutes sont rassemblées. On peut alors mettre l'essaim tout de suite en ruche. Cette dernière aura été meublée d'un rayon construit et deux ou trois feuilles gaufrées, selon la force de l'essaim. En cas de mauvais temps l'essaim devra être nourri ; sans quoi les abeilles risqueraient de mourir de faim. Le nourrissage excitera aussi la reine à la ponte.

(A suivre).

LES CRIMES DE LÈSE-MAJESTÉ

Quelques mots de réponse du D^r Brunnich, Reuchenette.

J'ai lu avec une grande surprise l'article de M. J. Keller dans votre honoré journal parce que je constate que je suis un des plus grands criminels du monde apiculteur. J'ai saisi de mes mains brutales des centaines et des centaines de reines pour les marquer, pour leur couper un bout d'aile, pour les envoyer en Suisse, en Allemagne, en Autriche, en Amérique, etc. Non seulement cela, mais je confesse que j'ai fait beaucoup pour la propagation de ces cruautés. Ma petite brochure : *Meine Königinnenzucht* est certainement pleine de prescriptions contre nature d'après M. Keller.

Je n'entre pas en détails. Je me permets seulement de faire remarquer que mes propres expériences ainsi que les multiples statistiques de notre chef d'élevage, M. Jüstrich, prouvent que toutes ces mauvaises actions n'ont pas eu l'effet déplorable que M. Keller prétend.

Depuis plus de vingt ans, j'ai contrôlé avec un grand zèle les récoltes de mes colonies avec ces reines maltraitées et mutilées ; je

les ai observées sous tous les rapports. C'est exceptionnel qu'une de ces pauvres créatures vive moins de trois ans ; très souvent elles atteignent quatre et même cinq ans. La récolte de miel surpasse de beaucoup celle des colonies ayant des reines ordinaires, élevées sans toutes ces cruautés ; la même constatation se fait dans des colonies de voisins ayant également des reines « naturelles » seulement.

Oserai-je énumérer brièvement les avantages énormes que ces reines me procurent ? Quoique je fasse bâtir chaque année deux feuilles gaufrées (aussi un de ces barbarismes modernes), je n'ai pour ainsi dire jamais un essaim, mais en revanche, comme je le disais, du miel ; mes abeilles sont très douces et ne paraissent avoir aucun grief contre moi qui les maltraite si manifestement. Quand les reines sentent qu'elles ne sont plus capables de satisfaire aux soins de la colonie, elles procurent à la chère ruche une jeune reine qui succèdera avec une ou deux cellules, et avec lesquelles les bonnes vieilles mères vivent encore pendant des semaines ou des mois. Les colonies sont très fortes et toujours en bonne santé et je n'ai ainsi aucune occasion de me plaindre. Il est donc évident que dans ces circonstances ces atrocités allemandes n'ont point de mauvaises conséquences.

Un petit mot des cages « Benton ». Est-ce que M. Keller croit vraiment qu'une reine pond un seul œuf dans une de ces boîtes qu'on employait jadis ? En tous cas je peux garantir qu'avec ces anciennes boîtes je n'aurais pu expédier une seule reine vivante jusqu'en Amérique. Non, non, les expériences prouvent que ces cages « Benton » sont bonnes vu les nombreuses constatations favorables que les acheteurs m'ont exprimées.

C'est vrai qu'il n'est pas très commode d'élever des reines d'après nos méthodes : le laisser faire de beaucoup d'apiculteurs exige moins de peine. Un fait est certain : c'est qu'un grand nombre de jeunes reines sont mutilées pendant l'introduction, sans que dans la plupart des cas le propriétaire s'en aperçoive ; très souvent c'est la cause que plus tard ce dernier se révolte contre le peu consciencieux éleveur de reines.

Pour ma part, je ne conseille pas à mes clients d'introduire une reine d'après la méthode recommandée par M. Keller, depuis la première récolte au moins. Je suis sûr que, maladroit comme je parais l'être, beaucoup plus de 50 % de ces reines seraient les victimes de cette simple méthode.

En outre, il me semble que le fait d'introduire des reines est si peu naturel par lui-même que je m'étonne que M. Keller s'en occupe.

AUTOFÉCONDATION DES ŒUFS DITS VIERGES

Quelques mots au sujet de l'article de M. Bourgeois. Il s'agit du numéro 3 de son article où il dit, que les œufs sont hermaphrodites et évolueront au seul gré des nourrices en mâles ou femelles. Je ne suis pas d'accord sur ce point et j'en ai montré la preuve hier encore à mon successeur inspecteur, Monsieur Chavan, c'est-à-dire qu'une jeune reine parfaitement fécondée, au début de sa ponte dépose, par-ci par-là, dans les alvéoles d'ouvrières et parmi le couvain des œufs de mâles, il faudrait alors admettre que les ouvrières ou nourrices se trompent, ce qui n'est pas le cas, car si c'était par erreur, les ouvrières se tromperaient aussi bien en tout temps que seulement au début de la ponte d'une jeune reine. Ce fait arrive aussi au déclin d'une vieille reine. L'œuf est mâle ou femelle mais ne peut pas être au gré des ouvrières mâle ou femelle, du reste ce serait tout à fait contre nature. Ces cas où les jeunes reines fécondées pondent des œufs de mâles dans les alvéoles d'ouvrières se voyent assez souvent. Il reste un point à éclaircir. Le mâle issu d'une reine non fécondée est-il capable de fécondation ? Je le pense, il en doit résulter que les œufs doivent être tous les mêmes et que l'œuf donnant une ouvrière doit avoir subi une fécondation particulière indépendante de la volonté des ouvrières, mais que celles-ci ont leur mot à dire quant au moment où la reine doit pondre des mâles. *Louis-S. Fusay.*

LES RUCHES SOUS LA NEIGE

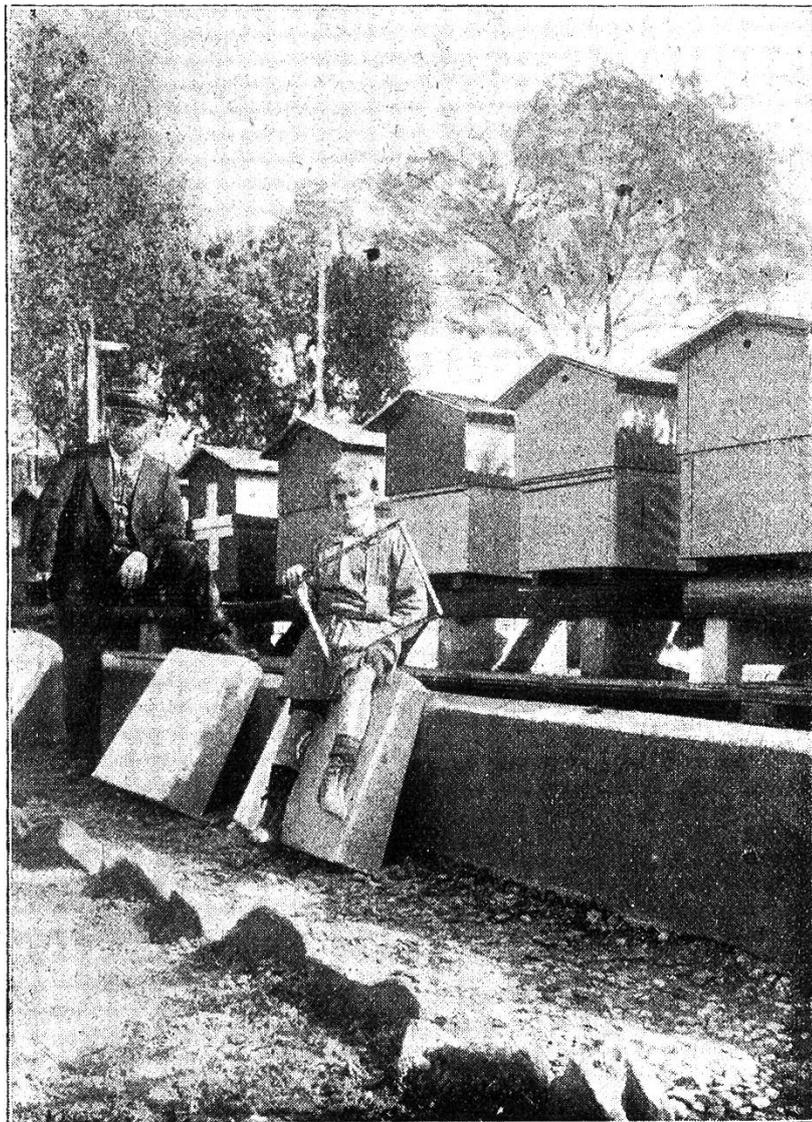
Espérons que cet article, s'il paraît en octobre, ou même en novembre, ne sera pas d'actualité. Mais qui sait ? On nous a annoncé des froids si précoces que cela pourrait arriver. Chaque année d'ailleurs reviennent les pronostics ; une fois ce sont les taupes, une autre fois les guêpes, puis les vers de terre qui y vont de leur petite prédiction. Cette année, les cigognes s'en sont mêlées, et si les petites bêtes se sont presque régulièrement trompées, les grosses pourraient bien avoir raison. Ces vols de centaines de cigognes, au mois d'août, c'est impressionnant, et, en fin de compte, à quoi servira la faculté de croire si l'on ne peut plus croire à rien ?

Admettons-le donc : l'hiver sera précoce et rigoureux. Il y aura beaucoup de neige. Si l'on ne veut pas être précis, qu'on ne se mêle pas d'être prophète.

Il n'y a là en somme pour nous autres apiculteurs, rien de bien inquiétant ; on le sait, les abeilles se trouvent très bien sous la neige.

Pour le prouver, nous avons les observations faites dans les pays du Nord, au Canada, par exemple, et dans les montagnes.

On ne peut pourtant s'empêcher de se demander comment nos abeilles, nos frileuses petites abeilles, peuvent se sentir à l'aise où



• Rucher de M. L. Zillweger, Payerne.

nous-mêmes nous serions si mal. Elles n'en savent probablement rien elles-mêmes, mais nous pourrions le leur dire. Quand, durant l'hiver, nos ruches bien découvertes, bien au sec, égaiant le paysage de leurs alignements multicolores, nous croyons facilement que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes — je parle de l'homme heureux qui n'est abonné à aucun journal —, et nous ne pensons pas sans un frisson aux malheureuses colonies des hautes altitudes, qu'on n'approche que guêtré jusqu'au-dessus des genoux, ou armé

d'une pelle libératrice. Eh bien, non ; gardons notre compassion pour d'autres. Nos ruches toujours à découvert sont mises à de rudes épreuves : tantôt le soleil les réchauffe outre mesure et y jette d'éblouissants rayons qui engagent les abeilles à sortir ; tantôt l'âpre bise y pénètre si vivement que le groupe ne peut se serrer assez ; ou bien le vent hurle, la pluie fouette avec rage ; il n'est plus possible de dormir ; quand encore les hommes n'en mêlent pas avec leurs mille façons de faire du vacarme, et quel vacarme !

Sous la neige, rien de tout cela ; les abeilles, comme le disait déjà notre cher M. Gubler dans une de ses spirituelles causeries, y sont dans le sein d'Abraham. Vous croyez qu'elles manquent d'air ? Allons donc ! la neige, ce n'est pas un pardessus de caoutchouc ; c'est poreux, c'est doux et chaud ; pour les plantes, et pour toutes les petites bêtes qui veulent rester sagement chez elles, la nature a imaginé ce manteau.

Tout cela, je le savais dès longtemps, mais je me disais avec beaucoup d'autres : Oui, c'est bon pour le fort de l'hiver ; mais au printemps, il faut les tièdes brises du renouveau ; à cette condition seulement les ruchées peuvent se refaire.

Erreur encore ; nous l'avons bien vu le printemps dernier. On se souvient de ce qu'il a été : mois de mars d'abord très favorable, jusqu'au 19 ; développement réjouissant du couvain dans toutes les colonies ; espoirs merveilleux ; puis, brusque retour offensif de l'hiver ; neige et pluie, pluie et neige, jusque vers le 10 mai. Ce 10 mai, quand on put enfin ouvrir les ruches, on les retrouva vivantes, mais affaiblies et presque sans couvain, ce dont personne d'ailleurs ne fut surpris. La première récolte était sans doute perdue ; il n'y avait plus d'espoir possible que dans la seconde, toujours problématique. Et l'on se disait : S'il en est ainsi à 750 m. d'altitude, qu'est-ce que ce doit être à 1000 m. et plus ? Quel fut notre étonnement d'apprendre plus tard qu'un collègue habitant les Genevez, M. Teudon, avait là-haut, à près de 1100 m., des colonies très populeuses, dont les hausses se remplissaient rapidement, et qu'il avait trouvées garnies de couvain au milieu de mai. Et comme nous le regardions, ébahis : « Oui, dit-il, mes ruches ont été couvertes tout le mois d'avril d'une épaisse couche de neige. Au commencement de mai, elles se trouvaient encore là comme sous un dôme. La neige durcie n'était pas pressée contre les parois, mais les enveloppait à distance. Le plateau était complètement dégagé. »

Voilà donc des colonies qui, pendant plus de six semaines n'ont pu faire aucune sortie, et qui pourtant ont élevé normalement leur couvain en vue d'une récolte prochaine. Elles se trouvaient, cela va de

soi, abondamment pourvues de miel et de pollen ; quant à l'eau, elles ont dû, en vraies montagnardes, la prendre dans la neige, ou du moins la recueillir sur le plateau des ruches, où elle fondait peu à peu. Si d'autres apiculteurs ont fait à cet égard des observations précises, ils seraient bien aimables de nous en informer.

En tout cas, quand l'hiver s'avisera désormais de jeter sur nos ruches son blanc manteau d'hermine, pour parler comme les poètes, nous n'y trouverons certes rien à redire.

PRO CAMPAGNA

Il existe en Suisse depuis deux ans une Société la « Pro Campagna » dont le but est l'embellissement du paysage et de la vie rurale. Elle cherche à l'atteindre en encourageant la construction et la transformation, à la campagne, de bâtiments bien adaptés à leur cadre et conformes aux bonnes et saines traditions de notre pays.

Cette Société cherche à venir en aide à ceux qui bâtissent à la campagne en examinant, approuvant et si cela est nécessaire en améliorant au point de vue esthétique les plans qui lui sont soumis et cela *gratuitement*. Elle étudie spécialement aussi la possibilité de réduire le coût de construction, sans sortir des limites du programme.

Si une maison est exécutée sur les plans approuvés par la « Pro Campagna », cette société participe encore aux frais de construction par une prime ou une subvention ; elle cherche en outre à apporter à la façade une décoration, picturale ou plastique, en prenant cette dépense à sa charge.

Font partie de la « Pro Campagna » des autorités fédérales et cantonales, des organisations professionnelles, entreprises industrielles, associations, etc. qui la soutiennent par des subsides et des contributions annuels.

Elle a créé actuellement à Zurich, Bâle et Lausanne, des bureaux de consultations techniques, où tous ceux qui désirent bâtir à la campagne peuvent faire examiner et approuver gratuitement leurs plans par des architectes qualifiés.

Prière d'adresser les communications et demandes de renseignements au Secrétariat de la « Pro Campagna » à Bâle-Binningen, Höhenweg.

NOUVEAU REMÈDE CONTRE LES PIQURES!

Ayant l'habitude avec un de mes amis apiculteur de nous aider mutuellement, lors de l'extraction du miel, nous étions occupés à ce travail, souvent un peu cuisant, et c'était le cas ce jour-là, lorsque des cris accompagnés d'imprécations, partirent d'un toit, à une trentaine de mètres de nous, deux ouvriers, juchés sur un échafaudage, étaient occupés à rehausser une cheminée. Ils se débattaient comme de beaux diables, avec force gestes, mais étaient dans l'impossibilité de fuir, vu leur situation ; enfin un cri plus aigu, nous avertit.. d'un touché.

Nous accélérâmes notre travail, et quelques heures après, je rencontrai notre homme dans la rue, et avec sympathie m'informai de sa piqure.

— Oh, ça n'a rien donné me dit-il, car heureusement je connaissais le remède.

— Lequel ?

— J'y ai mis un peu de cire d'oreilles, ça ne peut pas manquer !
Avis aux amateurs, mais malheur aux hygiénistes.

H. Pellaton.

NOUVELLES DES RUCHERS

C. B., Albeuve, Haute-Gruyère, le 3 juillet 1922. — La saison apicole est passée et 1922 restera marquée parmi les très bonnes années dans notre contrée, la Haute-Gruyère. A la première visite, fin mars, par un jour très chaud les colonies étaient encore pourvues de beaucoup de miel et de beau couvain de tout âge. Nouvelle visite à fond le 6 mai, pas de couvain et pas de ponte ; c'était presque à désespérer, mais voici venir le vrai printemps qui s'est bien vengé pour ainsi dire du vilain mois d'avril. En quelques jours les ruches étaient remplies de couvain et de miel.

J'ai extrait le 12 juin de mes cinq ruches 110 kg. de beau miel blanc, et le 14 août 60 kg. de miel épais et noir, miel de forêt et de sapin.

A partir du 1^{er} juillet, trois ruches m'ont donné quatre essaims, dont un secondaire vendu à un ami. Toutes les ruches ainsi que les essaims ont leurs provisions d'hiver et je pourrai même prélever de dix à douze grands cadres pour nourrir le printemps prochain.

Notre cher Rédacteur nous dit quelque part que le miel donné aux abeilles est vendu le plus cher, il a raison je vous l'assure. Pour mon compte, je n'aime pas à faire du sirop ; combien un cadre de miel est plus vite en place sans dérangement et sans pillage. Je vois que j'allonge, mais deux mots encore à propos de fourmis. Ce printemps mon rucher-pavillon en était envahi, je me suis débarrassé de ces indésirables en répandant simplement de la fleur de soufre en poudre sur les planchettes, derrière les partitions et autour du rucher. Les abeilles qui tombent sur la fleur de soufre périssent aussi.

Qui veut essayer, je réponds du succès en deux jours.

NOUVELLES DES SECTIONS

Section de Grandson et Pied du Jura.

Les membres sont convoqués le dimanche 8 octobre courant, à 2 h. après-midi, au café L.-A. Giroud, à Fontaines, pour l'assemblée générale d'automne.

Ordre du jour :

1. Mise en hivernage. — 2. Causerie : Noséma apis. (M. Ph. Wehrli.)
- 3. La Cire : sécrétion et travail dans la ruche. (M. V. Clément.) —
4. Prop. individuelles. Le Comité.

DONS REÇUS

Rucher de St-Loup : MM. Gagnebin-Matthez, Tramelan, 10 fr. — Grandjean A., Bevaix, 3 fr. — Niquille, Genève, 5 fr. — Anonyme, Saigon, 3 fr. — Veuve Emile Duc, Vucherens, 5 fr. — Hri Andrié, Colombier (Neuch.), 5 fr. — Anonyme (A. B.), Goumoëns-la-Ville, 5 fr. — Apiculteurs de St-Prex par M. Budin, 17 fr. 50.

Nos meilleurs remerciements à tous.

Schumacher.

TARIF DES ANNONCES :

1 page : Fr. 50.—
1/2 page : » 25.—
1/4 page : » 12.50
1/8 page : » 7.50
1/16 page : » 4.—

Rabais pour insertions répétées :
Ordres de Fr. 50 à 100.— 5 %
» » » 100 à 250.— 10 %
» » » 250 à 500.— 15 %
Fr. 500 et plus 20 %

Les annonces sont reçues au Bureau des

ANNONCES-SUISSES S. A., LAUSANNE

Rue Haldimand, 17. — Téléph. 29.21

Bâle, Berne, Bienne, Frauenfeld, Lucerne, Lugano, Schaffhouse, St-Gall, Zurich.

Fabrique suisse de ruchettes et ruches S. A. Winikon

Adresse pour lettres et télégrammes
Bienne, Winikon (Lucerne)

Téléphone
N° 21

Achat les plus avantageux en

23026

Ruches en bois et Eternit

de construction moderne des plus simples aux plus luxueuses.

Bois pour cadres et cadres aux prix les plus bas.

SPÉCIALITÉ de buffets à cadres et valets pour cadres. Inventeur et seul fabricant de la Ruche IDÉALE suisse « Triumph » brevet universel Flugsperrhalle 71163.

Méfiez-vous des contre-façons. — Demandez notre nouveau prix-courant 1922.

Sur demande arrangement pour paiements.